

7 MARS 2013

1/ Vote des subventions

Le conseil municipal a voté les subventions accordées au titre de l'année 2013, pour un montant total de 142 673 réparti comme suit :

Social.....	12 517 €
Culturel.....	19 400 €
Sports.....	35 900 €
Enseignement ...	45 383 €
Projets.....	18 426 €
Divers	11 047 €

2/ Projet urbain partenarial – lotissement « La Rabottière » transfert à la société Foncier Conseil (NEXITY)

C'est désormais la société FONCIER CONSEIL (NEXITY) qui réalisera le lotissement privé de la Rabottière.

Le conseil municipal a donné son accord pour que la convention de PUP (Projet Urbain Partenarial) adoptée précédemment avec le précédent lotisseur (SOFIAL) soit transférée au profit de ce nouvel aménageur (NEXITY).

Il est rappelé qu'au titre de cette convention le lotisseur doit financer pour moitié les équipements publics.

3/ Rachat concession case colombarium dans le cimetière

Le conseil a donné son accord pour racheter à un particulier une concession non occupée au sein du colombarium.

4/ Vente camionnette express Renault 7758XP49 au garage La Chapelle

Le conseil a autorisé la vente d'un véhicule municipal devenu obsolète au garage La Chapelle moyennant la somme de 100 €.

5/Programme culturel deuxième trimestre 2013 – contrats et conventions de spectacle

Le conseil municipal a autorisé la signature des contrats suivants :

- Prestation de la pianiste et comédienne Céline VILLATA le 19 juin 2013 dans les jardins de la bibliothèque pour 600 €,
- Concert de Nahas Project le dimanche 26 mai 2013 à l'espace Daniel Balavoine pour 3 850 €
- Interventions scolaires de Sébastien BERTRAND autour de NAHAS Project les 7 avril, 8 avril et 14 mai pour 3 810 €.